

## COMPTE-RENDU

### Conseil de quartier Bordeaux Sud

Mardi 27 mai 2025, Auditorium du Campus Station Marne



Étaient présents :

- Pierre Hurmic, Maire de Bordeaux
- Olivier Cazaux, Maire adjoint du quartier Bordeaux Sud
- Claudine Bichet, Adjointe au maire chargée des finances, du défi climatique, de la transition énergétique et de l'égalité femmes/hommes
- Didier Jeanjean, Adjoint au maire chargé de la nature en ville et des quartiers apaisés
- Sylvie Schmitt, Adjointe au maire de Bordeaux chargée de l'Éducation, de l'enfance et de la jeunesse
- Tiphaine Ardouin, Adjointe au maire en charge de la démocratie permanente
- Loïc Coissin, Animateur pour Ethics Group
- 65 habitants du quartier

Vous pouvez revoir le conseil de quartier dans son intégralité en suivant le lien : [Participez à la vie du quartier Bordeaux Sud | Site de la ville de Bordeaux](#)

## MOT D'ACCUEIL DE PIERRE HURMIC

Pierre Hurmic ouvre la séance en remerciant l'équipe municipale qui l'entoure et salue le Maire adjoint du quartier Bordeaux Sud, Olivier Cazaux, Claudine Bichet, 1<sup>ère</sup> adjointe en charge du budget, Tiphaine Ardouin, adjointe à la démocratie participative et enfin Didier Jeanjean, adjoint au maire en charge de la nature en ville. Il souligne aussi l'intérêt de ces échanges, dans un débat fertile et apaisé entre les élus et les citoyens présents en salle. Il rappelle que les débats de concertation ne sont pas la seule occasion pour les élus d'aller à la rencontre des habitants. Les élus sont ainsi présents sur le terrain, au contact quotidien avec les Bordelais et les Bordelaises,

comme il le fait lui-même chaque dimanche en se rendant au marché des Capucins. Il connaît donc très bien le quartier de Bordeaux Sud, concerné, à l'image de toute la ville, par la problématique de la propreté, qui reste un sujet collectif de civisme. Il évoque ainsi, à titre d'exemple, la ville de Bilbao, qui consacre un cout important à cet enjeu, au prix d'une importante contrepartie fiscale. Concernant les travaux engagés dans le quartier, il partage que la piétonnisation du secteur Saint-Michel, Victor Hugo, Sainte-Croix incite à l'apaisement, tout comme la requalification et végétalisation de la place des Capucins. Au sujet des chantiers à venir, il évoque la rénovation de la Manufacture CDCN, de la Rock School Barbey ainsi que celle de la place Renaudel. Il rappelle que Bordeaux Sud est un quartier populaire, certes en transformation, mais qui doit rester fidèle à son identité.

Pierre Hurmic présente brièvement les thèmes abordés lors de cette soirée ainsi que les adjointes et adjoints qui interviendront. Tout d'abord un focus sur le budget de la ville, présenté par Claudine Bichet, puis un thème choisi par les habitants, la nature en ville, qui sera évoqué par Didier Jeanjean.

## INTRODUCTION D'OLIVIER CAZAUX

Olivier Cazaux remercie les habitants pour leur présence dans cet auditorium entièrement rénové au sein de l'ancienne faculté d'odontologie. Dans ce site universitaire polyvalent, inauguré en 2024, les étudiants et les habitants sont invités à se réunir pour travailler, tisser des liens et assister à des spectacles dans l'auditorium. Il incite aussi les habitants à venir admirer au passage la fresque du peintre cubiste André Lhote, installée dans le hall. Il souligne l'excellente facture du bâtiment, rénové pour 18 M€, grâce à plusieurs partenaires, et qui permet de faire la jonction entre le cours de la Marne et la rue Elie Gintrac. Il invite enfin les habitants du quartier à s'investir au sein du Conseil citoyen, un outil démocratique pertinent et participatif.

Pour conclure, il tient à mettre à l'honneur l'équipe de la mairie du quartier et remercie les adjoints présents. Il termine son mot de bienvenue en souhaitant une agréable soirée aux personnes présentes et en les encourageant à participer activement aux échanges.

## LE BUDGET DE LA VILLE

### **Claudine Bichet**

*Adjointe au maire chargée des finances, du défi climatique, de la transition énergétique et de l'égalité femmes/hommes*

### **Le budget de la Ville**

Claudine Bichet rappelle que le budget d'une ville est bien plus qu'un document technique : il reflète des choix politiques, des priorités d'action et mérite à ce titre d'être partagé avec les habitants. Pour mieux faire comprendre son fonctionnement, Claudine Bichet propose une approche pédagogique et interactive.

### **Un budget de 636 millions d'euros**

Le budget 2025 de la Ville de Bordeaux s'élève à 636 millions d'euros, soit 2 400 € par habitant. Il se répartit entre 2 grandes sections :

- Le financement du fonctionnement.
- Le financement des investissements.

### **Fonctionnement et investissement : 2 logiques distinctes**

Claudine Bichet explique la distinction entre fonctionnement et investissement :

- Le budget de fonctionnement couvre les dépenses courantes (salaires des agents municipaux, subventions aux associations, charges générales de service).
- Le budget d'investissement concerne les dépenses liées au patrimoine (construction, entretien, amélioration des équipements et infrastructures).

## **L'équilibre budgétaire, une règle obligatoire**

Claudine Bichet rappelle que le budget doit obligatoirement être équilibré, tant en fonctionnement qu'en investissement.

Un déficit reste possible en cas d'endettement excessif, mais cela est très encadré. Les finances des collectivités sont surveillées via des ratios comme la capacité de désendettement (nombre d'années nécessaires pour rembourser 100 % de la dette).

À Bordeaux, ce ratio est de 6 ans, un niveau considéré comme très sain (seuil d'alerte situé à 12 ans).

## **Les recettes de la Ville**

Claudine Bichet indique que la Ville de Bordeaux finance son action grâce à 4 principales sources de recettes :

- La fiscalité (55 %), notamment la taxe foncière, devenue la principale ressource depuis la suppression de la taxe d'habitation. S'ajoutent les droits de mutation liés aux transactions immobilières (en baisse en raison de l'effondrement du marché immobilier).
- L'emprunt (20 %) qui permet de compléter l'épargne pour financer l'investissement.
- Les dotations de l'État (6 %), en baisse continue.
- Les recettes liées aux services publics, soit des usagers (8 %), comme les entrées de musées, la cantine ou le stationnement.

Claudine Bichet précise que ces services sont en grande partie financés par la Ville : par exemple, la pause méridienne est subventionnée à 70 % en moyenne. Ainsi, les recettes directes issues des usagers restent modestes, ce qui explique leur part limitée dans le budget.

## **Les principales dépenses**

Claudine Bichet explique que les dépenses par habitant reflètent les compétences prioritaires de la Ville. Ainsi, les 2 400 € par habitant sont répartis comme suit :

- Enfance et jeunesse (440 €/hab) : premier poste de dépense, qui intègre les écoles maternelles et élémentaires, le personnel : les ATSEM, les équipements et leur entretien, et l'accueil périscolaire, etc.
- Culture (351 €/hab) : financement des établissements culturels municipaux (CAPC, MADD, Opéra...), leur fonctionnement et l'entretien du patrimoine et le soutien au tissu associatif.
- Petite enfance (209 €/hab) : crèches et leur fonctionnement (équipements et personnel).
- Transition écologique (185 €/hab) : actions en faveur de la sobriété énergétique, de la rénovation énergétique et du développement des énergies renouvelables.
- Sport (176 €/hab) : infrastructures sportives et subventions aux clubs pour notamment des cotisations abordables

D'autres postes suivent, de moindre ampleur, mais relèvent en réalité d'autres échelons de collectivités :

- Le développement économique (52 €/hab.) compétence principalement portée par la Région et Bordeaux Métropole.
- Solidarité (127 €/hab), un champ majoritairement investi par le Département.

Claudine Bichet insiste sur la répartition des compétences entre collectivités : les différences de montants s'expliquent par le fait que chaque niveau de collectivité intervient sur des champs spécifiques, afin d'éviter les doublons et d'être plus efficace.

## **630 millions d'euros investis depuis 2020**

Claudine Bichet rappelle qu'en 5 ans de mandat, la Ville a engagé 630 millions d'euros d'investissements cumulés, un niveau inédit à Bordeaux (environ 110 M€/an contre 80 à 90 M€ auparavant). Trois raisons principales justifient cet effort :

1. Une croissance démographique soutenue (+0,8 %/an), qui implique la création de nouveaux équipements dans les quartiers en développement (écoles, équipements sportifs et culturels...).
2. L'adaptation de la ville au changement climatique, avec des investissements dans la végétalisation et la résilience urbaine.
3. La rénovation du patrimoine municipal, fort de plus de 500 bâtiments souvent anciens, avec un double objectif : performance énergétique et production d'énergies renouvelables.

## **Budget 2025 : les principaux postes d'investissement**

Plusieurs projets concrets illustrent les priorités de la Ville pour 2025 :

Mission Démocratie Permanente

- Végétalisation et réaménagements urbains (« Bordeaux Grandeur Nature ») : 17 M€ pour une ville plus vivable et plus conviviale.
- Équipements éducatifs et petite enfance : 16 M€ pour les écoles et crèches.
- Accessibilité des bâtiments publics : 11,1 M€.
- Sport et culture : rénovation complète des piscines municipales (7,2 M€), dont la piscine Judaïque.
- Énergie (efficacité, renouvelable) : 5,8 M€

### **Des contraintes budgétaires inédites**

Claudine Bichet explique que la Ville a dû composer avec une série de chocs financiers d'une ampleur inédite :

- Covid-19 : 20 M€.
- Crise énergétique : 30 M€.
- Inflation et crise immobilière : 12 M€.
- Transfert de charges de l'État (Loi de finances) : 7,4 M€.

Au total, ces contraintes représentent une perte de 70 M€ sur le mandat.

Pour y faire face, Bordeaux a mis en œuvre des économies, notamment sur les dépenses énergétiques, et a procédé à une unique hausse du taux de taxe foncière de 4,5 % en 2023.

### **Des arbitrages assumés en faveur des politiques publiques**

Malgré les contraintes, la Ville a fait le choix de renforcer plusieurs budgets stratégiques depuis 2020 :

- Enfance – jeunesse : + 20 %.
- Petite enfance : + 24 %
- CCAS : subvention doublée face à la montée de la précarité.
- Tranquillité publique et cohésion sociale : + 47 %.
- Égalité femmes-hommes, lutte contre les discriminations : + 60 %.
- Investissements annuels : > 110 M€.

### **Quelques résultats concrets**

Claudine Bichet illustre son propos à travers des indicateurs qui traduisent ces efforts (non exhaustifs) :

- Bio à la cantine : de 34 % à 66 % - 80 % de bio dans les crèches (+ le remplacement des barquettes en plastique par de l'inox, plus sain)
- Places périscolaires : de 5 238 à 6 538, soit + 1 300 places (+ 25 %)
- Rues aux enfants (mise en accessibilité des rues devant les écoles) : de 4 à 66.
- Arceaux vélos : de 20 536 à 37 698.
- Arbres plantés par an : de 1 600 à 10 000.
- Zones piétonnes : de 172 ha à 245 ha (soit près de + 40 %).
- Postes de policiers municipaux : de 138 à 224 (50 depuis le début du mandat)
- Caméras de surveillance : de 136 à 224.
- Bâtiments accessibles : de 34 à 158.
- Autonomie énergétique (consommation sourcée localement) : de 2,9 % à 29,2 % (objectif 2026 : 40 %, en passe d'être dépassé).

### **Les projets déjà réalisés dans le quartier**

Claudine Bichet rappelle que les investissements de la Ville se traduisent très concrètement dans le quartier, avec des réalisations récentes dans des domaines variés :

- Restauration de la flèche Saint Michel, pour un montant de 11,6 M€
- Place des Capucins, pour un montant de 480 000 €
- Phase 1 du secteur piéton Saint Michel, pour un montant de 821 400 €

### **Les projets à venir dans le quartier**

- La réhabilitation de la Manufacture CDCN, pour un montant de 11,6 M€
- Le gymnase Barbey, pour un montant de 9,5 M€
- La rénovation de la Rock School Barbey, pour un montant de 12,3 M€

## **La construction du budget de la Ville**

Claudine Bichet rappelle que les collectivités ne représentent que 8 % sur les 3 300 milliards d'euros de la dette nationale. Pourtant, elles réalisent 70 % de l'investissement public.

Elle dénonce l'attitude de l'État qui tente de faire peser une partie de son déficit sur les collectivités, alors qu'elles ne sont pas responsables de ce déséquilibre. Ces dernières jouent pourtant un rôle essentiel dans le maintien des infrastructures et des services publics. Elle appelle à partager le constat que les collectivités ne sont pas la « bonne cible ».

## **TEMPS D'ÉCHANGES**

### **Périscolaire et centres de loisirs**

*« Le sujet de l'accès à la garderie du mercredi en école maternelle est plus compliqué sur le terrain, malgré les budgets annoncés en hausse. L'association qui gère le périscolaire pour l'école maternelle de notre fils de 5 ans incite même à prendre des activités périscolaires pour favoriser l'accès à une place en garderie le mercredi. »*

Sylvie Schmitt, concernant les modes de garde, indique que plus de 2 300 places ont été créées sur l'ensemble de la ville, témoignant d'un véritable effort budgétaire. Elle rappelle que les quartiers Bastide et Bordeaux Sud se trouvent en tension, en raison de l'installation de nouvelles populations. Elle précise que les associations font remonter les demandes sur le terrain, mais qu'ils se trouvent confrontés à la nécessité de disposer de locaux et que le secteur de l'enfance rencontre par ailleurs des difficultés de recrutement. Au sujet du processus d'inscription, des conseillers enfance dédiés s'assurent de l'attribution des places, sous conditions de critères, certaines familles étant prioritaires. Elle indique qu'il n'y a pas de priorisation en fonction de l'inscription à une activité. Elle invite à faire remonter le cas particulier évoqué ce soir par l'envoi d'un mail afin d'en étudier la situation.

### **Investissement et fiscalité**

*« Qu'en est-il de la répartition de l'investissement, selon quel équilibre entre les quartiers, certains sont-ils priorités, notamment Bordeaux Sud qui a longtemps été délaissé ? »*

Claudine Bichet partage que la volonté globale de la Ville reste d'investir sur l'ensemble des quartiers, avec la volonté forte d'assurer une répartition juste dans les quartiers. Certains secteurs, comme Bordeaux Nord, Bastide et Bordeaux Sud connaissent de nombreux aménagements, en raison de leur croissance démographique, avec des besoins en équipement importants, notamment au niveau des écoles, des crèches ou des gymnases.

*« Ma question porte sur le volet des recettes, notamment la taxe d'habitation qui a été supprimée et remplacée, il me semble, par une dotation de l'État. Comment évolue cette dotation, ainsi qu'en parallèle la taxe foncière, qui n'est pas forcément à la hauteur des dépenses ? »*

Claudine Bichet confirme que la part de la taxe foncière départementale s'est substituée à la taxe d'habitation lors de la suppression de cette dernière. Elle indique que les départements ont été mis en difficulté par cette évolution, la dynamique de la TVA étant moins favorable. Elle ajoute que la taxe foncière concerne uniquement les propriétaires et qu'elle connaît de nombreux cas d'exonération (elle touche 30 % des habitants à Bordeaux) impactant la capacité de progression de cette recette. Les communes se trouvent donc perdantes dans cette équation. Elle partage aussi que la taxe d'habitation permettait de maintenir un lien direct avec les habitants, qui contribuaient ainsi directement aux services publics de leur collectivité.

*« Vous avez évoqué plusieurs chocs financiers impactant les dépenses, sont-elles compensées par les recettes ? »*

Claudine Bichet rappelle que la Ville est dans l'obligation réglementaire d'équilibrer son budget. Elle précise que, globalement, la dynamique de l'inflation est plus forte que celle des recettes et que la Ville a dû en conséquence réaliser des économies, notamment avec des efforts importants pour réduire le coût énergétique. Elle ajoute que la part d'emprunt par rapport à l'investissement s'élève à 50 % depuis le début du mandat. Quant aux dotations de l'État, elles sont stables depuis 2020, ce qui ne vient pas compenser l'inflation.

## **Propreté et encombrants**

*« J'habite rue Planterose, à Saint-Michel, et, depuis 2015, je constate une réelle dégradation de la qualité de vie, du cadre de vie, la rue connaît des dégradations récurrentes et des dépôts sauvages de déchets et d'encombrants. Compte tenu des nombreux investissements évoqués, qu'est-ce qui est entrepris pour améliorer la situation de ce quartier ? »*

Claudine Bichet informe que la gestion de la propreté et des déchets est une compétence qui incombe aussi à Bordeaux Métropole. Elle rappelle que les services sont mobilisés pour augmenter les passages dans les quartiers qui le nécessitent.

Olivier Cazaux explique qu'il connaît bien la situation décrite concernant la rue Planterose et qu'il reçoit tous les lundis par mail une carte postale des dépôts sauvages pris en photo par cette habitante. Il résume que le quartier Bordeaux Sud est le plus mauvais élève concernant le sujet de la propreté, avec près de 430 kg de déchets ramassés sur la voie publique par habitant par an, c'est-à-dire de déchets collectés hors bacs. Depuis le COVID et l'essor de la vente à emporter, le volume de déchets a aussi augmenté. Quant aux encombrants, 1300 environ sont enlevés par mois. Il précise que le quartier Saint-Michel bénéficie de quatre passages quotidiens pour la collecte des encombrants et qu'une brigade anti-incivilités circule depuis trois mois et qu'elle a enregistré une trentaine de verbalisations. Il évoque aussi plusieurs contrôles de commerçants et espère que l'ensemble de ces efforts des services porteront bientôt leurs fruits, grâce aux moyens humains et à la méthode déployée.

## **Financement des structures culturelles**

*« Je souhaite connaître la répartition du budget dédié à la Culture et notamment l'incidence d'une institution telle que l'Opéra de Bordeaux par rapport aux petits lieux de culture qui se battent pour survivre, notamment face aux coûts des loyers et de l'énergie. »*

Claudine Bichet reconnaît que tous les établissements culturels de la Ville, dont l'Opéra, pèsent dans l'équation budgétaire. Elle précise néanmoins, concernant les plus petits acteurs du territoire, que ces derniers ont bénéficié d'une hausse de 25 % de leur subvention depuis 2020 et que la Ville souhaite rester vigilante sur le maintien du tissu culturel. Elle ajoute que, face au contexte du coût de l'énergie, plusieurs structures associatives ont été accompagnées, notamment sur le sujet des loyers, qui doivent rester accessibles et raisonnables.

# **LA NATURE EN VILLE**

## **Didier Jeanjean**

*Adjoint au maire chargé de la nature en ville et des quartiers apaisés*

### **Politique publique échelle ville**

Didier Jeanjean rappelle qu'il a été chargé par le Maire de questionner la place de la nature en ville. Face à cet enjeu, le programme intitulé Bordeaux Grandeur Nature a été élaboré, afin d'apporter des réponses rapides et concrètes à cette problématique. Il évoque les grandes problématiques qui impactent Bordeaux et notamment le risque d'inondation quand les fortes précipitations se conjuguent aux coefficients de marée. Si la ville est classée à l'UNESCO pour son patrimoine bâti exceptionnel, elle est aussi exposée aux risques de canicule. Face à ces défis, le premier enjeu est celui de la place de la nature, mais aussi de la place du lien, avec le souhait de se réapproprier l'espace public pour favoriser les échanges entre habitants. Pour y répondre, une seule délégation coordonne l'ensemble de cette vision de l'organisation d'une politique de l'espace public.

Le second enjeu est de créer de l'espace public en le partageant, en questionnant la place de la voiture qui était prioritaire depuis les années 60. Il présente la méthode qui a été adoptée et qui consiste en la multiplication de plusieurs projets à l'échelle d'un quartier ou d'une rue et qui donnent au final, à la manière d'un tableau impressionniste, une image globale de la nature en ville.

### **Déclinaison territoriale, exemples sur le quartier**

Il cite plusieurs exemples de réaménagement pour illustrer son propos :

- La place Wangari Muta Maathai avec l'implantation d'une micro-forêt : 130 000 € TTC (hors plantations)

Mission Démocratie Permanente

- La place des Capucins : 480 000 € TTC
- Le carrefour Fieffé-Béziers : 25 000 € TTC
- La place du Cardinal Donnet + aire de jeux : 750 000 € TTC
- La place Renaudel : budget prévisionnel à 3 millions d'€ TTC
- Carrefour Crémer/Malbec : 40 000 € TTC
- Rues Labirat/Lalande : 450 000 € TTC
- Place Jean Bertheroy : 75 000 € TTC
- Rue du Professeur Devaux : 1 million d'€ TTC

Il évoque ensuite les projets à venir, avec, entre autres, la poursuite de la mise en œuvre des cours buissonnières et le chantier de la promenade Riviera du Parc Descas.

Le troisième point est celui de la mise en œuvre d'une trame verte. Il s'agit d'une charpente verte, qui permettra de relier les espaces de nature entre eux.

Pour finir, il présente le bilan et les indicateurs du retour de la nature au cœur de la Ville avec notamment 30 vergers installés, une hausse de 5 % du trafic piéton, une baisse notable de la pollution. Enfin, il partage que la Ville remporte la 1<sup>ère</sup> place de l'Happy City Index pour l'année 2025.

## TEMPS D'ECHANGES

*« Je reconnais qu'il s'agit d'un programme ambitieux pour lequel je vous félicite et que la végétalisation de cette ville minérale était nécessaire. Face à la charpente verte, il y a aussi la charpente bétonnée d'Euratlantique et la rue Amédée-Saint-Germain qui s'avère la plus chaude de Bordeaux. D'un côté il y a votre action qui est louable, mais, de l'autre, les promoteurs s'en donnent à cœur joie, ils entassent les appartements comme un jeu de Tetris et privatisent le domaine public de la Ville. ».*

Didier Jeanjean tient à saluer le travail des équipes, tant à la Métropole qu'à la Direction des espaces verts pour leur engagement dans ce projet qui donne du sens à leur travail. Sur le sujet de la bétonnisation, la charpente verte est une solution. Quelques exemples : cours Aristide Briand, place de l'Hôtel de Ville, où malgré de très nombreuses contraintes, liées à la sécurité incendie de la cathédrale et aux contraintes architecturales du site, une vingtaine d'arbres a été implantée. Quant au sujet du secteur de la rue Amédée-Saint-Germain, la zone évoquée ne relève pas du domaine public, mais appartient à la SNCF. Il évoque aussi une parcelle de 45 ha à la Jallère dont le programme immobilier a été stoppé par la mairie afin de protéger une zone de nature.

*« J'habite le quartier historique de Belcier, aucun projet n'a vu le jour, il n'y a pas de végétalisation, les trottoirs semblent à l'abandon et jonchés de déchets, quels sont les projets pour intégrer la nature dans ce quartier ? »*

Didier Jeanjean reconnaît que le secteur de Belcier nécessite beaucoup de travail et qu'il est surtout très aménagé par l'EPA. Il ajoute que les équipes sont néanmoins mobilisées pour trouver des solutions, notamment en travaillant avec l'EPA et certains bailleurs.

Olivier Cazaux explique que le réseau d'assainissement de l'ensemble du quartier Belcier est vétuste et que ce chantier sera prioritaire avant de travailler en surface la nécessaire végétalisation. Aussi, sur la place d'Armagnac, des immeubles ont été construits avant de réaliser qu'il était nécessaire de les raccorder aux égouts, nécessitant des travaux supplémentaires. Il évoque une situation similaire sur le cours de la Somme avec l'indispensable reprise de l'ensemble des réseaux souterrains Enedis/RTE.

*« Quels sont les grands projets de verdissement à venir à Bordeaux Sud et quelle est la place des animaux, notamment des chiens dans votre réflexion sur l'aménagement des espaces verts, Bordeaux étant la 3<sup>e</sup> ville de France la plus agréable pour les propriétaires de chiens. »*

Olivier Cazaux détaille que les aménagements pour les chiens fonctionnent à certains endroits, comme au Jardin public où le caniparc ne pose pas de difficultés. Il évoque le caniparc installé lors de l'aménagement de la place André Meunier que les propriétaires de chiens n'utilisent pas. Il revient sur les mésusages de l'espace public en expliquant que, sur la Place des Citernes qui vient

d'être livrée récemment, des propriétaires de chiens lâchent leur animal dans l'aire de jeux où la cohabitation avec les enfants est dangereuse. Il pointe l'incivilité et le manque de considération pour autrui, qui, à l'instar du sujet de la propreté, génèrent des conflits.

Didier Jeanjean ajoute que le quartier Bordeaux Sud a obtenu un financement de la Métropole pour la mise en œuvre d'un plan de circulation qui sera pensé de façon globale, le pourtour du marché des Capucins est quant à lui un projet qui sera mis à l'arbitrage du prochain FIC. Il évoque aussi un travail conséquent pour l'aménagement du parvis de la gare Saint-Jean qui a besoin d'apaisement et de renaturation, notamment pour diminuer la température du quartier. Pour revenir sur la végétalisation de Belcier, il précise que 400 arbres ont déjà été plantés et que 1,5 km de parc seront aménagés à l'avenir.

## **CONCLUSION D'OLIVIER CAZAUX**

Olivier Cazaux remercie les participants pour leur présence, ainsi que les adjoints et les équipes organisatrices pour leur implication. Il salue la qualité des échanges, apaisés, et l'ambiance constructive de la réunion.

Enfin, il convie l'assemblée à partager un moment convivial autour d'un verre de l'amitié pour poursuivre les échanges.